



BIENTÔT 16 ans! PENSEZ AU RECENSEMENT



PARCOURS DE CITOYENNETÉ 3 étapes obligatoires L'enseignement de défense Le recensement (classes de 3º et 1ºº) à 16 ans en mairie ou en houe pour cortaines communes (www.service-public.trl La Journée Défense et Citoyenneté La JDC est une étape clé. (www.maide.fr)

	1

- Ce parcours est obligatoire pour passer : vos examens (BAC, CAP, permis de conduiro...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).







Calendrier de vos démarches

	A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
	A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr, afin de faciliter votre convocation
	A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense Citoyenneté
	De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne!



LE SAVIEZ VOUS?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer!

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,.)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour:

Vous engagez dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Posez toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issu de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC.
- Demander une exemption,





CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE d'ORLEANS

Adresse postale: 75 rue du PARC – 45000 ORLEANS

e pas manquer

Adresse mail: csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr

(Privilégier le courriel)

Accueil téléphonique au : 09.70.84.51.51 (serveur vocal)

(Mise en relation avec un agent du CSN : choix 1, choix 3, puis N° de votre Département et valider par #)

> Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 14h45